**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 37 (1949)

**Heft:** 768

**Artikel:** Lettre de l'Alliance au Conseil fédéral

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-266916

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Les femmes s'adressent à nos autorités

## Lettre ouverte à M. Kobelt conseiller tédéral

« Il faut 500 femmes, chaque année, dans l'armée. S'engager dans l'armée est pour les femmes la plus belle occasion de servir la (Les journaux).

Monsieur le Conseiller fédéral,

Monsieur le Conseiller fédéral,
Votre appel pathétique aux femmes suisses a soulevé, en nous, tant de sentiments,
que je m'en voudrais de ne pas vous en
exprimer au moins une partie.
Trouverez-vous chaque année les 500 volontaires nécessaires à la défense du pays?
C'est possible mais non certain... En effet,
vous faites appel à leur esprit civique, mais
vous ne parle: pas de leur donner les droits
civiques qu'elles réclament depuis si longtemps.

Après une guerre qui a prouvé la valeur de la femme suisse son dévouement sans borne et son esprit de sacrifice — notre général lui-même a reconnu que, sans l'appui des femmes, l'armée suisse n'aurait pu pui des femmes, l'armée suisse n'aurait pu tenir — le Département militaire fédéral ne songe qu'à leur lancer un nouvel appel sans compensation, alors que les citoyennes de tous les pays civilisés ont reçu leur cer-tificat de maturité! Eh! bien non, Monsieur le Conseiller fé-déral, ce n'est nas suffisant.

Eh! bien non, Monsieur le Conseiner le-déral, ce n'est pas suffisant. Votre appel nous choque parce que, une fois de plus, on réclame le concours des femmes tout en les maintenant dans une infériorité hu-

Voilà des siècles qu'elles donnent des preuves de leur patriotisme par un travail obscur et sans gloire, mais d'importance capitale. Oue faut-il donc de plus à l'électeur suisse pour lui donner conscience de son égoïsme et de sa responsabilité vis-à-vis de sa com-pagne?

Avant donc de lancer un nouvel appel

aux femmes pour qu'elles lâchent leurs oc-cupations féminines et se mêlent à la rude cupations feminines et se interior la fature vie militaire, ne croyez-vous pas qu'il serait de bonne politique de travailler l'opinion publique dans un sens favorable à l'octroi des droits civiques à la moitié de la population qui a la charge des foyers domestiques?

Les femines sont ainsi faites qu'elles abaticies de la libroite pour la control de la charge des foyers domestiques?

Les femmes sont auns rates qu'actes traient des kilomètres pour un geste courtois, pour un égard, pour une bonne parole à leur endroit, et les femmes suisses, Monsieur le Conseiller fédéral, répondraient avec beaucoup plus de spontanéité à votre appel si elles se sentaient autre chose que de la sim-

## Lettre de l'Alliance à M. Rubattel, conseiller fédéral

Le 28 juin dernier, l'Alliance de sociétés féminines suisses a été invitée à envoyer une représentante à la Conférence consultative sur la diminution des subventions fédérales qui ont permis de maintenir à bas prix, des produits de première nécessité comme le vein et le Lii. produits de première nécessité comme le pain et le lait.

L'Alliance a adressé, alors, le 12 juillet, à M. le Conseiller fédéral Rubattel, une let-tre pour le remercier d'avoir bien voulu l'in-viter à cette conférence et pour définir sa position sur ce sujet:

Dans l'intérêt du maintien de l'accord de stabilisation, les cercles féminins sont au-jourd'hui en principe opposés à toute aug-mentation des prix. On a pourtant démontré à la conférence que, en ce qui concerne le coût de la vie, le chiffre index de 163 qui avait été atteint au moment où se décida avait été atteint au moment où se décida l'accord de stabilisation, était descendu. Mais, pour des raisons psychologiques, toute nou-velle augmentation serait, à notre avis, une

rreur.

Il ne faut pas oablier que le pain joue n grand rôle dans les ménages des ouvriers u des classes moyennes. Comme c'est un aliment bon marché, il est de plus en plus employé sous différentes formes, par les ménagères modestes pour l'alimentation de nenageres mouseuses pour l'antientation de la famille. Or, aujourd'hui, dans bien des catégories professionnelles, le revenu commence à baisser; pour ces travailleurs, il ne faut pas que le revenu réel soit encore réduit par des augmentations de prix.

Suivent des considérations sur le prix, la Suvent des considerations sur le prix, di qualité et la consommation du pain gris, afin de voir comment on pourrait cependant ne pas négliger le problème de la réforme des finances fédérales qui est lié à toutes ces subventions, mais là, hélas! git la difficient

ple main-d'œuvre au service du pays. Elles sont des citoyennes conscientes de la gravité des temps, de la nécessité d'une action promp-te et efficace, et qui demandent d'urgence la reconnaissance légale de leur qualité de

citoyenne que vous invoquez. Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fé-déral, l'expression de nos sentiments patrio-tiques et féministes.

Ewvane Sennwald.

## Lettre de l'Alliance au Conseil tédéral

On procède en ce moment à la revision de la loi du 30 juin 1927, qui fixe le statut des fonctionnaires fédéraux. A ce sujet, le Conseil fédéral a publié, le 20 décembre 1948, un message concernant les modifications apportées à la loi. L'Alliance de sociétés féminies suisses a adressé au Conseil fédéral ses désirs sur les améliorations qu'elle productions qu'elle soudreil programment qu'elle fonce. federal ses desirs sur les ametiorations qu'elle voudrait voir apporter au statut des fonctionnaires féminins. La loi de 1927 affirme en effet, en principe, que les fonctionnaires des deux sexes sont sur un pied d'égaltié (art. 2, § 1); de plus, à l'art. 38, § 1 et 2, on stipule que les fonctionnaires qui répondent aux mêmes conditions doivent être rangés dans la même classe de salaires.

Or, les fonctionnaires fédérales femmes qui devraient être rangées dans la 15me classe, se trouvent dans la 20me; on donne classe, se trouvent dans la 20me; on donne pour prétexte à cette infraction que les femmes n'ont pas de charges de famille, mais les fonctionnaires masculins qui n'ont pas de charge ne sont pas pour cela relégués à la 20me classe, alors? — De plus, les employées qui débutent dans la classe 23 par exemple, obtiennent très difficement un avancement et n'atteignent pas, pour la plupart la classe 20, ib en résulte une forte différence de salaire et surtout de pension de retraite. On fait aussi une exception à l'égard des femmes, puisque leur mariage autorise à les licencier. Enfin, elles peuvent difficià les licencier. Enfin, elles peuvent diffici-lement se défendre parce qu'elles ne sont re-présentées ni dans la commission paritaire, ni dans le comité du personnel. En conséquence, l'Alliance dema

1. que pour le même travail, les femmes reçoivent le même salaire que les hommes et qu'on laisse par conséquent tomber la dif-férence de cinq classes infligées aux fonctionnaires féminins.

naires feminins.

2. qu'on fasse avancer les employées à l'échelon qui correspond à un travail plus qualifié, lorsqu'elles en sont chargées d'une façon durable.

3. de ranger dans les classes 25 et 23, respectivement les rides de bresse dont le tre-

3. de ranger dans les classes 25 et 23, respectivement, les aides de bureau dont le travail correspond aux échelons I et II.

4. lorsqu'on engage des aides de bureau des échelons I et II, de prendre en considération la préparation et les facultés intellectuelles correspondantes des postulantes.

5. de veiller à ce qu'il y ait une représentation féminine équitable dans la commission paritaire et dans le comité du personnel.

## Cours international de cadres

Quarante-deux déléguées de vingt-trois pays ont passé les mois de juillet et août à Lac Châtaigneraie près de Genève. Elles parti-cipaient au cours de formation organisé par l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles pour les chefs des Alliances nationales.

L'Alliance universelle cherche ainsi à re-L'Alliance universelle cherche ainsi à re-médier au manque de cadres qualifiés, pro-blème de l'après-guerre qui se pose à toutes les organisations chrétiennes. Bien que pri-mitivement prévu surtout pour les chefs eu-ropéens, ce cours est devenu presque uni-versel car on a pu réunir des déléguées de Chine, de Birmanie, de Ceylan, d'Afrique occidentale, d'Australie et de Nouvelle-Zé-lande, d'Egypte, du Liban, ainsi que de la plupart des pays européens, du Canada et des Etats-Unis.

Il comprenait l'étude de la situation reli-Il comprenant l'étude de la situation rein-gieuse, sociale, économique et politique du monde actuel et de la place d'un mouvement de femmes chrétiennes dans celui-ci. Parmi les conférenciers, citons: Mlle de Dietrich, de l'Institut œcuménique, le Dt Tournier et le pasteur d'Espine, de Genève, le professeur Evdokimoff, de la Cimade (Paris), et M. Martin Wight du « Royal Institute of In-ternational Affairs » à Londres.

En 1948, plus de 1000 femmes et mères sont mortes du cancer dans notre pays. Au-moins 800 d'entre elles auraient pu être sauvées si leur mal avait été reconnu et soigné à temps.

Ligue nationale suisse contre le cancer.

## DE-CI, DE-LA

#### A Stassbourg.

Dans la représentation britanique au Con-seil de l'Europe, qui s'est réuni en août à Strassbourg, on comptait 17 hommes et une femme, Miss Herbison.

(The Women's Bulletin).

### Une diplomate.

Le gouvernement néo-zélandais ayant ré-cemment décidé d'établir une légation à Paris, Miss Mackenzie a été nommée chargée d'affaires de Nouvelle-Zélande en France.

## Une femme maire.

A Kirkland Lake, au Canada, c'est A Kirkland Lake, au Canada, c'est une femme qui, depuis six ans, est maire de la localité. Son mari, médecin de l'endroit, avait la conviction que chaque citoyen et citoyenne doit s'inferesser aux affaires publiques. Luimême, complètement absorbé par sa profession, demanda à sa femme de s'acquitter de ce devoir civique, elle fit d'abord partie de la commission scolaire. Plus tard, devenue de la commission scolaire. Plus tard, devenue veuve, elle fut élue maire et elle exerce encore ces fonctions. Elle pense que le fait d'être une mère de famille lui a facilité sa tâche, cependant elle constate aussi que de nombreuses femmes célibataires réussissent fort bien dans leur carrière politique.

(Women).

## Une femme doyenne de faculté.

Une femme doyenne de facnité.

Mile Laure Dupraz, depuis 1948 professeur ordinaire de pédagogie à l'université de Fribourg, dont le « Mouvement Féministe » a parlé à plusieurs reprises, a été nommée doyenne de la faculté des Lettres pour la période 1948-1950. C'est la première fois qu'une femme, revêt ces fonctions en Suisse,

## La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Pour votre jeune fille 3 trousseaux de première qualité : Fr. 1000.-, 1500.-, 2000.-

# R. SIEGRIST Rue du Rhône 28

Tout pour économiser LE GAZ

Cuisinières et réchauds derniers modèles Autocuiseurs - Grils "Melior" Marmites à vapeur

E. Finaz-Trachsel Boulevard James-Fazy 6

Y a-t-il encore des esclaves?

Nous croyons intéressant de publier une lettre, parue dans le Rassemblement des Femmes Républicaines, qui montre que lorsqu'on donne des subventions, encore faut-il savoir dans quelles conditions on les donne et à qui on les verse.

## Chère Madame,

Chère Madame,
Vous ne vous rappelez peut-être pas de
moi. Amie de Mme Brunschvicg, membre de
l'U.F.S.F. depuis de longues années, j'ai
eu le plaisir de vous rencontrer et de vous
entendre souvent dans nos réunions à Paris.
Aujourd'hui, âgée et retirée, comme Mme
Roux, au fond de notre Bretagne, je ne
m'occupe plus de la propagande mais je reste
intéressée par toutes les questions qui touchent à l'emancipacion de la femme.
J'espérais qu'avec des femmes au Parlement, on ferait « du bon, travail ». Je m'aperçois avec tristesse que la femme est plus
accablée que jamais. Et c'est à l'occasion
de l'article de M. Pierre Vinot, paru dans
le Rassemblement des Femmes Républicaines
du ler juin que je me permets de vous du 1er juin que je me permets de vous donner mon avis... puisque vous le deman-

A mon avis. l'article est bien intentionné.

A mon avis, l'article est bien intentionné, mais la question est traitée « en homme ». Le commentaire vaut, en ce qui concerne le côté pratique; mais j'aurais préféré que l'on n'exploite pas le côté sentimental, car c'est précisément en faisant jouer cette corde qu'on exploite la femme.

Je voudrais vous dire ce que je vois de terrible au fond de ma Bretagne depuis cette loi sur les allocations familiales, la prime à la naissance, l'allocation de la femme au foyer, etc., etc.

Tout cela parait juste en soi. En fait, c'est l'organisation éhontée de l'exploitation de la femme.

de la femme.

Ces malheureuses qui accouchent tous les de la remme.

Ces malheureuses qui accouchent tous les ans d'un enfant pendant 8, 10, 12, 14 ans (je peux citer des cas: oui 14 ans, l'ainé a 17 ans). Le ménage tient une ferme, sans

aide. Trouvez-vous cela humain? Calculez ce qu'ils touchent comme allocations fami-liales. Le mari trouve cela charmant. Tous les ans la femme produit un enfant, comme la vache à l'écurie produit un veau, et le la vache à l'écurie produit un veau, et revenu augmente d'autant.

une de de la conservation de la

encore un? » — « Que voulez-vous, il fal-lait bien, mon mari voulait à tout prix une motocyclette. »

Une autre, même cas: «Comment, encore un!» (II s'agit d'un treizième). — «Ah! Madame, on n'est pas maîtresse de son corps,

Comment voulez-vous que les femmes pa-reillement accablées ne soient pas des es-claves? Il faut faire des rentes au seigneur et maître, le plus souvent alcoolique.

Que les femmes aiment les enfants, c'est

Que les remmes aiment les entains, c'est indiscutable, mais pas pour en avoir au-delà des forces humaines. Et si nous parlions de la «qualité» de ces enfants. Il faut voir cela de près. Anor-maux, abandons, familles déchues, tribunaux maux, abandons, familles déchues, tribunaux regorgeant d'affaires pour ce qu'il est con-venu d'appeler l'enfance malheureuse mais inredressable, prisons pleines, cas d'aliéna-tions mentales de plus en plus nombreux. Comment une femme pourrait-elle s'oc-cuper d'éduquer de nombreux enfants, avec

cupar a cauquer de nombreux enfants, avec les charges écrasantes de l'élevage? De plus, beaucoup de mères travaillent; alors, ce sont les malheureuses grand'mères qui, après avoir élevé les leurs sont obligées 70 ans de recommencer pour aider leurs

C'est une situation abominable. Nous marchons avec cette rage de repopulation à une guerre certaine, à une race de dégénérés car les femmes sont épuisées et les enfants s'en ressentent

Quant aux hommes, plus égoïstes que ja-mais et si souvent alcooliques!

Plus d'aide, plus de domestiques, c'est in-trouvable. C'est la mère qui doit travailler

de jour et de nuit.

Comment réagir? ce sera difficile. Sup-Comment réagir ? ce sera difficile. Sup-primer la prime à la naissance qui est une monstruosité; d'unner en nature, en loge-ment, en vêtements, chaussures, layettes, payer le boulanger, etc... donner de l'aide surtout à la femme; mais pas un sou, qui ne profite ni à la mère, ni à l'enfant, mais à l'homme et le plus souvent au bistrot. Comme disait un homme l'autre jour;

«Encore deux gosses et je n'aurrai plus be-soin de travailler.» Voilà le but!

Je viens de lire un compte-rendu d'un' livre «extraordinaire, parait-il: «Cent mil-lions de morts» par le sociologue Bouthouh.

lions de morts » par le sociologue Bouthouh. Lisez ses arguments, ce ne sont pas les mêmes que les miens, mais ils aboutissent

à la même pensée.

J'ai perdu deux fils à la guerre de 14-18, et je me suis souvent demandé si on avait le droit de mettre des enfants au monde pour les envoyer à pareille boucherie, quand

on n'y va pas soi-mème. Et là, l'honneur était sauf. Mais que dire de 40-44! Et cependant nous n'en éviterons une troisième.

pas une troisième.

Il y a longtemps, chère Madame, que je réfléchis à ces questions et je peux dire qu'après avoir lutté toute ma vie, sous toutes les formes pour améliorer le sort des femmes et des enfants, mes dernières années sont bien attristées par le tableau de la France actuelle. Et pas une femme pour attirer l'attention sur pareille situation!

Du sentiment? Allons donc! le mal est trop grand. Et on rétablit les apéritifs à base d'alcool! C'est à désespérer! Quelle époque!

Pardonnez-moi, chère Madame, d'être aussi pessimiste, ce n'est pas dans ma nature, mais je suis épouvantée d'un avenir... que je ne verrai pas. Veuillez croire à mon meilleur souvenir.